

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1638

9 juillet 2013

### SOMMAIRE

Arclin Lux Holdings S.à r.l. ....	78624	Immobilière STRAKI S.A. ....	78586
Armenio S.A. ....	78582	Immocemi S.A. ....	78587
Cidron Power LP S.à r.l. ....	78578	Immo-Jung Sàrl ....	78586
Cintinori S.à r.l. ....	78578	IMMO SP S.à r.l. ....	78585
Circle 3 Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	78578	Immoval Investissements S.A. ....	78587
Compagnie de Négoce Utilitaire Africaine .....	78579	Imprim Conseil S. à r.l. ....	78588
Danan ....	78580	Independent S.à r.l. ....	78588
DB Platinum Advisors ....	78580	Indosuez Holdings II S.C.A. ....	78588
Deutsche Postbank International S.A. ....	78579	Indosuez Management II S.A. ....	78587
Discovery Offshore S.A. ....	78579	Indosuez Management II S.A. ....	78585
Donjon S.A. ....	78581	Infinium S.A. ....	78588
Doosan Power Systems S.A. ....	78578	Inoval Group S. à r.l. ....	78586
Eifel Management S.à r.l. ....	78581	International Lamps Holding Company S.A. ....	78582
Element Power Investments S.à r.l. ....	78591	Island Lux S.à r.l. ....	78584
EMSAY HOLDING S.A. ....	78599	Jantinori 2 S.à r.l. ....	78587
Emsay Holding S.A.-SPF ....	78599	Jumellea S.A. ....	78589
Enerfin S.A. ....	78581	K7 S.A. ....	78583
Eurinox S.A. ....	78582	Kacim (SPF) S.A. ....	78590
European Joined Management Corpora- tion S.A. ....	78582	K Manco 2 S.A. ....	78589
Euro Properties Investments S.à r.l. ....	78579	Kombo Investments S.à r.l. ....	78588
Fennogens Investments ....	78581	Kraft Foods Biscuit Financing Luxembourg S.à r.l. ....	78590
Findus Equity Co S.à r.l. ....	78583	Kraft Foods Financing Luxembourg S.à r.l. .....	78590
Finmal S.A. ....	78582	K-TECHNOLOGIE société à responsabili- té limitée ....	78589
Fondation Kiwanis Luxembourg ....	78585	Lata Lux Holding ....	78589
Gas & Oil Trader S.à r.l. ....	78584	Lepanto S.A. ....	78623
GWM Alternative Investments ....	78584	Luxembourg Coating Resins S.à r.l. ....	78590
Halopeau S.A. ....	78586	MEMC International Finance S.à r.l. ....	78589
HD Luxembourg Finance S.à r.l. ....	78624	Opera Invest ....	78590
Hill Street Luxembourg LLP S.C.A. ....	78613	Patrimoine & Finance S.à r.l. ....	78583
HMR ....	78584	Saint Eugène SA ....	78580
Holding Blanc Bleu 1 S.à r.l. ....	78600	VIII City Place House Holdings S.à r.l. ....	78624
Hubbell Holdco Luxembourg S.à r.l. ....	78603		
Immobilière Luxembourgeoise C.E.I. S.à r.l. ....	78587		

**Cidron Power LP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 57.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 166.899.

Les comptes annuels pour la période du 7 février 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013065263/11.

(130081117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Cintinori S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 139.247.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065264/11.

(130080790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Circle 3 Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 165.415.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 21 mai 2013*

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnelle au 26A Boulevard Royal L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 21 mai 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Circle 3 Luxembourg Holdings SARL  
Jabir Chakib  
Manager

Référence de publication: 2013065265/15.

(130080849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Doosan Power Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 125.754.

**RECTIFICATIF**

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors du dépôt de l'extrait daté du 6 mai 2013 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, sous la référence L130080316 en date du 22 mai 2013.

Il convient de lire que M. Key Sun HAN a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013 avec effet au 6 mai 2013 et non pas M. Kwang Seob JUNG, comme mentionné par erreur.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

Pour avis rectificatif sincère et conforme  
Pour Doosan Power Systems S.A.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013065323/17.

(130081049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**C.N.U.A., Compagnie de Négoce Utilitaire Africaine, Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 166.699.

Il est porté à la connaissance de tous, que désormais Monsieur Emmanuel BIA administrateur catégorie B de la société COMPAGNIE DE NEGOCE UTILITAIRE AFRICAINE en abrégé C.N.U.A. (société sise au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 166.699) est domicilié à l'adresse suivante:

Avenue du Grand Cortil, 36

B-1348 Louvain-La-Neuve

Référence de publication: 2013065266/13.

(130080413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Deutsche Postbank International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 43.851.

Der Jahresabschluss für das Geschäftsjahr 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Deutsche Postbank International S.A.

Référence de publication: 2013065317/11.

(130080882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Discovery Offshore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.318.

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

Discovery Offshore S.A.

Joost Mees

Administrateur

Référence de publication: 2013065320/13.

(130080705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Euro Properties Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 87.630.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 15 mai 2013 que:

1. L'Assemblée confirme la résignation de l'ancien gérant ET Nominées Limited, UK, Business Register 7644655.
2. L'Assemblée confirme la nomination de M. Yves Baumann, né le 22 mars 1972 à Zürich, Suisse, ayant son adresse professionnelle à Am Schanzengraben 23, 8002 Zurich, Suisse en tant que nouveau gérant de la société rétrospectivement à compter du 21 décembre 2012.
3. L'Assemblée confirme la cession des parts de l'ancien associé Exentor Trading Limited, Chypre, Cyprus Registrar of Companies HE212812 au nouvel associé Elistart S.A., Registre de Commerce et des Sociétés B78380.

Fait à Luxembourg, le 15 mai 2013.

Pour EURO PROPERTIES INVESTMENTS S.A.R.L.

Référence de publication: 2013065346/17.

(130080762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Danan, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R.C.S. Luxembourg B 105.999.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.  
Luxembourg

Référence de publication: 2013065325/11.

(130080926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Saint Eugène SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 78.409.

Changement d'adresse de l'Administrateur de catégorie B à savoir:

- Madame Isabelle de LAVANDEYRA, née le 19/01/1972 à Genève (Suisse) demeurant au Sea Horse Ranch, Sosua, Villa 124, Puerto Plata, République Dominicaine.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013065702/15.

(130080366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**DB Platinum Advisors, Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 85.829.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 26 avril 2013 a décidé:

- de nommer:

Mr. Roger-Marc NOIROT Deutsche Bank AG, Winchester House, 1 Great Winchester Street, Londres EC2N 2DB, ROYAUME UNI

Mr. Matthias LIERMANN Deutsche Bank AG, Mainzer Landstr. 178-180, 60327 Frankfurt am Main, GERMANY

Mr. Ben O'BRYAN Deutsche Bank AG, Winchester House, 1 Great Winchester Street, Londres EC2N 2DB, ROYAUME UNI

- et de renouveler le mandat de:

M. Werner BURG, Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2 Boulevard Konrad Adenauer, L 1115 Luxembourg,

Mme Barbara POTOCKI-SCHOTS, Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2 Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg,

en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014;

- de renouveler le mandat de:

Ernst & Young S.A., Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Munsbach,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

*Pour DB PLATINUM ADVISORS*

Société Anonyme

RBC Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013065328/28.

(130080360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Donjon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 43.003.

—  
**EXTRAIT**

Suite à la démission de Mr Dominic BRENNINKMEIJER en date du 17 mai 2013, le Conseil d'Administration a procédé à son remplacement en nommant Mr Marcel EGGENKAMP, son mandat se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Il résulte de cette démission que le Conseil d'Administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Fabrice HUBERTY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.
- Marcel EGGENKAMP, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Wibautstraat 224, 1097 DN Amsterdam, Pays-Bas.
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.
- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Grafenauweg 10, CH-6300 Zug, Suisse.
- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Standbrook House, 1<sup>st</sup> floor, 2-5 Old Bond Street, W1S 4 PD, Londres, Angleterre.
- Johny SERÉ, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Jean Monnetlaan, B-1804 Vilvoorde, Belgique.

Référence de publication: 2013065339/21.

(130080395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Eifel Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 160.365.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013065344/10.

(130081107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Enerfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 45.952.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2013065355/12.

(130080726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Fennogens Investments, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 173.453.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2013065381/11.

(130080766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Eurinox S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 33.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065363/10.

(130080417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**European Joined Management Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 97.445.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 mai 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013065370/10.

(130080490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**Finmal S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 31.143.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 MAI 2013.

*Pour: FINMAL S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2013065386/15.

(130081160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**Armenio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 162.226.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065935/9.

(130081403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

**International Lamps Holding Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4901 Bascharage, Z.I. Bommelscheuer.  
R.C.S. Luxembourg B 154.647.

Les comptes annuels au 31/03/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2013065434/10.

(130080727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**Findus Equity Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 125.123.

---

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 14 mai 2013*

En date du 14 mai 2013 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Stephen LEADBEATER en tant que Gérant A de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer James HILL, né le 22 février 1961, à Glasgow, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 18, Soho Square, Londres W1D 3QL, Royaume-Uni en tant que Gérant A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.
- de nommer William SHOWALTER, né le 30 janvier 1963 dans l'Indiana, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 18, Soho Square, Londres W1D 3QL, Royaume-Uni, en tant que Gérant A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants A:*

- Sanjay K. MOREY
- James HILL
- William SHOWALTER

*Gérants B:*

- Richard BREKELMANS
- Elizabeth TIMMER
- Johans DEJANS
- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Stijn CURFS

*Mandataire*

Référence de publication: 2013065372/30.

(130080544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**K7 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9161 Ingeldorf, 27, rue de la Sûre.

R.C.S. Luxembourg B 142.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065493/10.

(130080973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Patrimoine & Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9952 Drinklange, 26, Elwenterstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 66.733.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 mai 2013.

*Pour la société*

Me Martine DECKER

*Notaire*

Référence de publication: 2013065626/13.

(130080881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Gas & Oil Trader S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 172.469.

## EXTRAIT

Avec effet au 17 mai 2013, Monsieur Abdallah Azize Diabate a donné sa démission en tant que gérant unique de la société GAS & OIL Trader S.à r.l., immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172469.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013065402/13.

(130080315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**GWM Alternative Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 103.610.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 21 mai 2013 à 10h**Résolution 4*

L'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2014:

- M. Sigieri Diaz della Vittoria Pallavicini
- M. Andrea Nattino
- M. Arturo Nattino
- M. Giacomo Scribani Rossi
- M. Moataz El-Sherif

*Résolution 5*

L'Assemblée reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers, société coopérative en sa qualité de Réviseur d'Entreprises de la Société pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2014.

Référence de publication: 2013065415/20.

(130080851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**HMR, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 134.163.

En date du 15 mai 2013, Monsieur Yves LANSARD, demeurant au 13, rue Biais Pascal, F-69000 Collonges au Mont d'Or, a cédé les 3.125 parts sociales qu'il détenait dans la Société à la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065424/11.

(130081058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**Island Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 154.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013065436/10.

(130081115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.



**Fondation Kiwanis Luxembourg, Etablissement d'Utilité Publique.**

Siège social: L-3265 Bettembourg, 26, Op Fankenacker.

R.C.S. Luxembourg G 124.

Suite aux décisions prises dans l'assemblée générale du 26 juin 2012, la composition du Conseil d'administration est la suivante:

Mme Rose Schaeffer-Sutor, employée privée en retraite, Pétange, de nationalité luxembourgeoise, Présidente;  
M. Alex Nicola, employé privé en retraite, Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, Vice-président  
M. Bernard Altmann, employé privé en retraite, Bereldange, de nationalité luxembourgeoise, Secrétaire  
M. Grégoire Kellner, médecin, Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, Trésorier  
M. Pierre Abondance, employé privé, Goetzingen, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
M. Remy Demuth, médecin, Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
M. Lucien Funck, conseiller fiscal, Dahl, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
Mme Martine Henrion-Philippe, laborantine médicale, Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
Mme Marie-Claire Milo, retraitée, Luxembourg, de nationalité belge, administrateur  
M. Fernand Misteri, entrepreneur de construction, Dudelange, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
M. Patrick Moiling, agent d'assurances, Walferdange, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
M. Emile Rauchs, fonctionnaire en retraite, Bertrange, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
Mme Valérie Sayrignac, employée privée, Luxembourg, de nationalité française, administrateur  
M. Edy Schmit, consultant en retraite, Bettembourg, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
M. Henri Stoffel, employé privé en retraite, Fentange, de nationalité luxembourgeoise, administrateur  
M. John Weicherding, fonctionnaire en retraite, Mersch, de nationalité luxembourgeoise, administrateur

Bettembourg, le 23 mai 2013.

Pour extrait conforme

Edy Schmit

*Administrateur*

Référence de publication: 2013065389/29.

(130080682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**IMMO SP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5555 Remich, 1, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 158.896.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 mai 2013.

Référence de publication: 2013065439/10.

(130080909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Indosuez Management II S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 46.093.

L'assemblée générale des actionnaires de la société, réunie le 2 avril 2013 a pris la résolution suivante:

- Nommer le cabinet Ernst & Young, dont le siège est établi 7, Parc d'Activité Syrdall à L-5365 Munsbach, comme commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

*Pour La Société*

Didier Brisbois

*Secrétaire du conseil*

Référence de publication: 2013065453/15.

(130080875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Halopeau S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 154.277.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 mai 2013, Monsieur Geoffrey HUPKENS, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Gilles ORBAN, démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.

Luxembourg, le MAI 2013.

*Pour: HALOPEAU S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013065419/16.

(130080797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Immobilière STRAKI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 112.256.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mai 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013065432/13.

(130080748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Inoval Group S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 113.285.

Démission de Gérant de classe B:

- Victoria Management Services S.A., avec adresse à 58, Rue Charles Martel L - 2134 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> Juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013065433/13.

(130080778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Immo-Jung Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 31, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 113.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

*Pour IMMO-JUNG S.à r.l.*

Fideco S.A.

Référence de publication: 2013065440/12.

(130081098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Immobilière Luxembourgeoise C.E.I. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 107.046.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065441/10.

(130080656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Immocemi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 48.614.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2013065442/10.

(130080743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Immoval Investissements S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 63.967.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065443/10.

(130081047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Indosuez Management II S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 46.093.

Le rapport annuel au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

*Pour la société*

Indosuez Management II SA

Signature

Référence de publication: 2013065452/13.

(130080862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Jantinori 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 157.389.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065466/11.

(130080854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Imprim Conseil S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activité Zare Ilot Ouest.  
R.C.S. Luxembourg B 124.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IMPRIM CONSEIL S. à r.l.*

Référence de publication: 2013065448/10.

(130080945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Independent S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 145.296.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065449/10.

(130080320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Infinium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.  
R.C.S. Luxembourg B 111.260.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065454/10.

(130080447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Indosuez Holdings II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 46.284.

Le rapport annuel au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

*Pour la société*

Indosuez Holdings II SCA

Signature

Référence de publication: 2013065450/13.

(130080863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Kombo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 112.465.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KOMBO INVESTMENTS S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013065489/11.

(130080848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Jumellea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.  
R.C.S. Luxembourg B 100.798.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013065473/10.

(130080343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**K Manco 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 124.039.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065475/10.

(130080782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**K-TECHNOLOGIE société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1113 Luxembourg, rue John L. Macadam.  
R.C.S. Luxembourg B 24.104.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065476/10.

(130080589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Lata Lux Holding, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 308.851,17.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 157.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013065497/11.

(130080461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**MEMC International Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 135.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013065573/13.

(130081039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Kraft Foods Biscuit Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 25.071.265,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 152.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 mai 2013.

Référence de publication: 2013065481/10.

(130081002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Kacim (SPF) S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 42.941.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 mai 2013.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2013065482/10.

(130080819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Kraft Foods Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CHF 2.530.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 134.417.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 mai 2013.

Référence de publication: 2013065490/10.

(130081080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Luxembourg Coating Resins S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 173.427.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 mai 2013.

Référence de publication: 2013065511/10.

(130080614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Opera Invest, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 114.502.

*Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale des Associés tenue le du 9 janvier 2013*

L'assemblée approuve la cession de 250 parts sociales de la société par Monsieur Jean-Jacques ZANDER à Monsieur RIEU Olivier, demeurant à Igelkottsvägen 84, 16757 Bromma, Suède.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFC Benelux Sàrl

Signature

Référence de publication: 2013065614/13.

(130080924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**Element Power Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 146.392.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of April.

Before Maître Roger Arrensdorff, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Element Power UK L.P., a limited partnership under the law of England and Wales, having its registered office at 3 Sheldon Square, Paddington Central, London W2 6HY (United-Kingdom), registered with Companies House Register under number LP013515 (hereafter referred to as the "Sole Member"),

duly represented by Ms. Vanessa Morolli, lawyer, residing at L-2132 Luxembourg 20, avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy form dated April 22, 2013 (hereafter referred to as the "Proxy").

The said proxy form, after having been signed "ne varietur" by the Sole Member and the Proxy acting on behalf of the Sole Member and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing Proxy, acting in the capacity stated above, requested the undersigned notary to:

I. state that the Sole Member is the sole member of Element Power Investments S.à r.l., a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.392 (hereafter referred to as the "Company"), incorporated by a deed received by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on May 19, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1230 on June 25, 2009, whose articles of association have been amended by a deed enacted by Maître Joseph Elvinger on June 3, 2009, published on July 3, 2009 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1282.

II. record the following resolutions which have been taken in the best interest of the Company, in accordance with the agenda below:

*Agenda*

1. Conversion of the existing shares of the Company into ten classes of alphabet shares;
2. Amendment and restatement of the articles of association of the Company to take into account the conversion of the existing shares of the Company and the rights and obligations attached to it, and in particular its articles 6, 7, 19 and 22; and
3. Any other business.

*First resolution*

The Sole Member decided to convert the existing thirty thousand six hundred (30,600) shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1 each, into ten classes of alphabet shares divided as follows:

- 3,060 (three thousand and sixty) Class A Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class B Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class C Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class D Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class E Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class F Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class G Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class H Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class I Shares, and
- 3,060 (three thousand and sixty) Class J Shares.

each share with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

*Second resolution*

The Sole Member has decided to amend and restate the articles of association of the Company, and in particular the articles 6, 7, 19 and 22, to read as follows:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member companies.

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name "Element Power Investments S.à r.l."

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the same municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The share capital is fixed at Thirty Thousand, Six Hundred Euro (EUR 30,600) represented by:

- 3,060 (three thousand and sixty) Class A Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class B Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class C Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class D Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class E Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class F Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class G Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class H Shares,
- 3,060 (three thousand and sixty) Class I Shares, and
- 3,060 (three thousand and sixty) Class J Shares.

each share with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

The share capital of the Company may be reduced by the cancellation of shares including, the cancellation of one or more entire classes of shares by repurchase and cancellation of all of the shares in issue in such class(es). In the event of a repurchase and cancellation of a class of shares, such cancellation and repurchase of share classes shall occur in reverse alphabetical order (starting with Class J). In such event, the class of shares shall give rights to the holder(s) thereof, pro-rata to their holding in the class up to the Available Amount (subject to the total cancellation amount as determined at a general meeting of the shareholder(s)) and the holder(s) of the repurchased and cancelled shares shall receive from the Company, an amount equal to the cancellation value per share for each of the shares held by them in the relevant purchased and cancelled class as follows:

(i) The cancellation value per share shall be calculated by dividing the total cancellation amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

(ii) The total cancellation amount shall be an amount determined by the sole manager or as the case may be by the board of managers and approved at a general meeting of the shareholder(s) on the basis of the relevant Interim Accounts. The total cancellation amount for each of the classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be up to the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved at a general meeting of shareholder(s), in the manner provided, to amend the articles of association, provided however, that such total cancellation amount shall never be higher than the Available Amount.

(iii) Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per share will become due and payable by the Company.



**Art. 8.** Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers") composed of category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers"). The manager(s) do(es) not need to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

**Art. 13.** In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

In addition, the manager(s) will have all powers to manage the Company and to make decisions on all strategic issues including investments and disposals.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers. The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

**Art. 14.** The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

In case of plurality of managers, the Board of Managers may elect a secretary from among its members.

In case of plurality of managers, written notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the Board of Managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Managers.

In case of plurality of managers, a manager may be represented by another member of the Board of Managers, and a member of the Board of Managers may represent several managers from any category. In case of plurality of managers, the resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented, including at least the favourable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

**Art. 15.** The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

**Art. 16.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 17.** The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 18.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 19.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to the shareholder(s) pro rata to their shares regardless of class; and then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holder(s) of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first the class J shares, then if no class J shares are in existence, the class I shares and in such order until only class A shares are in existence).

**Art. 20.** At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with the provisions of article 19 of the articles of association of the Company so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

**Art. 21.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

**Art. 22. Definitions.** Available Amount:

Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to article 19 of the articles of association, increased by (i) any freely distributable reserves; and (ii) as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles of association each time as set out in the relevant interim accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled  
L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles of association

Interim Accounts:

Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date:

Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares.

#### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about eight hundred fifty euros (EUR 850,-).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the

English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt quatre avril.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Element Power UK L.P., un limited partnership régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 3 Sheldon Square, Paddington Central, London W2 6HY (Royaume-Uni), enregistré auprès du Companies House Register sous le numéro LP013515 (ci-après l'«Associé Unique»),

dûment représenté par Maître Vanessa Morolli, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg 20, avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration datée du 22 avril 2013 (le «Mandataire»).

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par l'Associé Unique et le Mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel Mandataire, agissant ès-qualité, a déclaré et demandé au notaire instrumentant:

I. d'acter que l'Associé Unique est l'associé unique d'Element Power Investments S.à.r.l, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.392 (ci-après désignée la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 19 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1230 le 25 juin 2009, dont les statuts ont été modifiés selon un acte reçu par Maître Joseph Elvinger le 3 juin 2009, publié le 3 juillet 2009 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1282.

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

#### *Ordre du jour*

1. Conversion des parts sociales existantes de la Société en dix classes de parts sociales en ordre alphabétique;
2. Modification et refonte des statuts de la Société afin de prendre en considération la conversion des parts sociales existantes de la Société ainsi que les droits et obligations respectifs y attachés et plus particulièrement les articles 6, 7, 19 et 22; et
3. Divers.

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de convertir les trente mille six cents (30.600) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, en dix classes de parts sociales en ordre alphabétique divisées comme suit:

- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie A,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie B,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie C,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie D,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie E,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie F,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie G,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie H,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie I, et
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro), avec tous les droits et obligations tels que déterminés dans les statuts de la Société.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier les statuts de la Société et plus particulièrement les articles 6, 7, 19 et 22, ayant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après

la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination "Element Power Investments S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à trente mille six cents euros (30.600,-euros) représenté par:

- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie A
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie B,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie C,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie D,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie E,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie F,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie G,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie H,
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie I, et
- 3.060 (trois mille soixante) parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro), avec tous les droits et obligations tel que déterminés dans les présents Statuts.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris l'annulation de l'entièreté d'une ou plusieurs catégories de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ces catégorie(s). En cas de rachat ou d'annulation d'une catégorie de parts sociales, cette annulation et le rachat des parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique décroissant (débutant avec la catégorie J). Dans un tel cas, les détenteurs des parts sociales concernées auront droit, au prorata de leurs participations dans cette catégorie de parts sociales, jusqu'à concurrence du Montant Disponible (sous réserve du montant total d'annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et le(s) détenteur(s) de parts sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la valeur d'annulation par part sociale pour chaque part sociale détenue par eux dans la catégorie de parts sociales rachetées et annulées concernée comme suit:

(i) La valeur d'annulation de chaque part sociale devra être calculée en divisant le montant total d'annulation par le nombre de parts sociales émises dans la catégorie de parts sociales à racheter ou à annuler.

(ii) Le montant total d'annulation devra être un montant déterminé par le gérant unique ou le cas échéant par le conseil de gérance, et approuvé par l'assemblée générale de(s) associé(s) sur la base de Comptes Intérimaires appropriés. Le montant total d'annulation pour chacune des catégories de parts sociales J, I, H, G, F, E, D, C, B, et A correspondant au maximum au Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de son annulation sauf autrement déterminé par

l'assemblée générale de(s) associé(s) dans les conditions prévues pour la modification des Statuts, sous la réserve expresse que ce tel montant total d'annulation ne puisse être supérieur au Montant Disponible.

(iii) Dès le rachat ou l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la valeur d'annulation par part sociale sera due et sera payable par la Société.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente vis-à-vis de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales de la Société détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales de la Société détenues par chaque associé ne sont transmissibles qu'en application des conditions prescrites par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute suite au décès, à la suspension des droits civils, à l'insolvabilité ou la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") composé de gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") et de gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B"). Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

**Art. 13.** Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

De plus, le(s) gérant(s) aura tous les pouvoirs de gérer la Société et de prendre toutes les décisions sur toutes les questions stratégiques incluant les investissements et cession.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

**Art. 14.** Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

En cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

En cas de pluralité de gérants, une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue de la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du Conseil de Gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation séparée ne sera pas requise pour une réunion individuelle se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

En cas de pluralité de gérants, un gérant peut en représenter un autre membre du Conseil de Gérance, et un membre du Conseil de Gérance peut représenter plusieurs gérants de toute catégorie.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Une résolution prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une résolution adoptée lors d'une réunion du conseil de de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer à toute réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par visio conférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. La participation à des réunions par de tels moyens de communication sera équivalente à une participation en personne.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) faisant ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour une distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 15.** Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

**Art. 16.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

**Art. 18.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance gérant (ou le gérant unique) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

**Art. 19.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Un montant équivalent à cinq pourcent (5%) des bénéfices nets de la Société sera alloué à la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué a(ux) associé(s) en proportion avec sa/leur participation au capital social de la Société

En cas de dividende distribué, un tel dividende sera alloué et payé comme suit:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera réparti de manière égalitaire à tous les associés au prorata des parts sociales détenues et ce, indifféremment de leur catégorie, et

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué dans son entièreté aux détenteurs de la dernière catégorie de parts sociales dans l'ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en premier les parts sociales de la catégorie J, ensuite si aucune part sociale existe dans cette catégorie, les parts sociales de la catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de la catégorie A qui existent).

**Art. 20.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Après paiement des dettes et des frais de la Société ainsi que des frais de liquidation, le produit net de la liquidation sera distribué aux associés conformément aux prescriptions de l'article 19 des statuts de la Société afin d'atteindre de manière collective le même résultat économique que celui obtenu en application des règles de distribution de dividendes.

**Art. 21.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

**Art. 22. Définitions.** Montant disponible:

Signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) au prorata des dividendes auxquels les associés auraient droit conformément à l'article 19 des Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la catégorie de parts sociales annulée après déduction de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devraient être placées en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des Statuts, chaque fois que cela est prévu par ces comptes intermédiaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte à ce que:

$$MD = (PN + P + RC) - (PE + RL)$$

Où:

MD = Montant disponible

PN = Profits nets (incluant les profits reportés)

P = Toutes réserves librement distribuables

RC = Montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la catégorie des parts sociales devant être annulée

PE = Pertes (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la Loi ou des Statuts de la Société

Comptes intermédiaires:

Signifie les comptes intermédiaires de la Société tel qu'ils figurent à la date concernée dudit compte intermédiaire.

Date des comptes intermédiaires:

Signifie la date qui n'est pas inférieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation des catégories de parts sociales concernées.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu de la partie comparante, connue du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ladite partie comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: MOROLLI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 avril 2013. Relation: LAC/2013/19764. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signe): THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Référence de publication: 2013066086/454.

(130081601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

**EMSAY HOLDING S.A., Société Anonyme Soparfi,  
(anc. Emsay Holding S.A.-SPF).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 40.422.

L'an deux mille treize, le vingt-trois avril.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "EMSAY HOLDING S.A. - SPF", établie et ayant son siège à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, constituée suivant acte du notaire André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN de Luxembourg en date du 4 juin 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 462 de 1992, modifiée une dernière fois suivant acte du notaire Joseph ELVINGER de Luxembourg en date du 10 décembre 2010, publié au dit Mémorial, Numéro 385 du 25 février 2011, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 40.422,

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Koen Van Huynegem, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Sophie BECKER, employée privée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri,

L'assemblée choisit comme scrutateur Jean-Pierre Van Keymeulen, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de statut pour adopter le régime des sociétés de participations financières ainsi que son objet social et modification subséquente de l'article 2 des statuts de la société.

2. Changement de la dénomination sociale de la Société;

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article 1 des statuts de la Société;

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'abandonner le statut de société de gestion de patrimoine familial ("SPF") et d'adopter le régime des sociétés de participations financières ("SOPARFI"), ainsi de modifier l'objet social de la société et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts de la société qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension ou le développement."

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société de «EMSAY HOLDING S.A. - SPF» en «EMSAY HOLDING S.A.».

*Troisième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée choisit de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 1 des statuts de la Société pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Premier alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de EMSAY HOLDING S.A."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: VAN HUYNEGEM, BECKER, VAN KEYMEULEN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 avril 2013. Relation: LAC / 2013 / 19757. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Référence de publication: 2013066107/63.

(130081397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

**Holding Blanc Bleu 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.387.

In the year two thousand and thirteen, on the second day of May.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "Holding Blanc Bleu 1 S.à r.l.", a „société à responsabilité limitée" (limited liability company), having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5 rue Guillaume Kroll, registered with the Luxembourg register of commerce and companies R.C.S. Luxembourg B 167 387, incorporated by a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, dated February 9, 2012 and published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1013 on April 19, 2012.

The Articles of Incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary on May 25, 2012 and published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1866 on July 26, 2012.

The meeting is presided by Mr Raymond THILL, maître en droit, professionally residing in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The Chairman appoints as secretary Mrs Corinne PETIT, private employee, professionally residing in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Mr Gianpiero SADDI, private employee, professionally residing in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The chairman declares the meeting open and requests the notary to act that:

I. The partners present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, the 10,000,000 (ten million) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.



III. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1.- Setting upright again of the percentage of the shares subscribed by the three shareholders at the capital increase decided by a general meeting on May 25, 2012.

2.- Miscellaneous.

The chairman thereupon exposes the reasons that led the Board of Managers to present this agenda to the partners.

After discussion, the General Meeting adopts the following resolution:

*Resolution*

The Meeting resolves to set upright again the percentage of the shares subscribed by the three shareholders at the capital increase decided by a general meeting on May 25, 2012.

The number of shares subscribed by each shareholder should be as follows:

- eight hundred sixty-seven thousand nine hundred thirty-eight (867 938) Class A ordinary shares, eight hundred sixty-seven thousand nine hundred thirty-eight (867 938) Class B ordinary shares, eight hundred sixty-seven thousand nine hundred thirty-eight (867 938) Class C ordinary shares, eight hundred sixty-seven thousand nine hundred thirty-eight (867 938) Class D ordinary shares and eight hundred sixty-seven thousand nine hundred thirty-eight (867 938) Class E ordinary shares have been subscribed by SPECIAL SITUATIONS VENTURE PARTNERS III STRUCTURED, LP and are entirely allocated to the share capital.

- seven hundred seventy-six thousand eight hundred seventy (776 870) Class A ordinary shares, seven hundred seventy-six thousand eight hundred seventy (776 870) Class B ordinary shares, seven hundred seventy-six thousand eight hundred seventy (776 870) Class C ordinary shares, seven hundred seventy-six thousand eight hundred seventy (776 870) Class D ordinary shares and seven hundred seventy-six thousand eight hundred seventy (776 870) Class E ordinary shares have been subscribed by SPECIAL SITUATIONS VENTURE PARTNERS III, LP, and are entirely allocated to the share capital

- one hundred five thousand one hundred ninety-two (105 192) Class A ordinary shares, one hundred five thousand one hundred ninety-two (105 192) Class B ordinary shares, one hundred five thousand one hundred ninety-two (105 192) Class C ordinary shares, one hundred five thousand one hundred ninety-two (105 192) Class D ordinary shares and one hundred five thousand one hundred ninety-two (105 192) Class E ordinary shares have been subscribed by KIERAN INVESTMENT GMBH & Co KG, and are entirely allocated to the share capital.

After the setting up the shares are allocated as follows:

	SSVP III	SSVP III	Kieran	
	Str			
A .....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
B .....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
C .....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
D .....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
E .....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
	<u>4,611,390</u>	<u>4,739,950</u>	<u>648,660</u>	<u>10,000,000</u>

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the partners, the present incorporation deed is worded in English, followed by a German version; on request of the same partners and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

**Deutsche Übersetzung des Vorhergehenden Textes**

Im Jahre zweitausenddreizehn, den zweiten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg.

Erschienen zu einer außerordentlichen Generalversammlung die Gesellschafter der "Holding Blanc Bleu 1 S.à r.l", société à responsabilité limitée (GmbH), mit Sitz 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg R.C.S. Luxembourg unter der Nummer B 167 387, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 9. Februar 2012 und welche am 19. April 2012 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1013 veröffentlicht wurde.

Die Satzung wurde abgeändert durch eine Urkunde des unterzeichneten Notars am 25. Mai 2012, welche am 26. Juli 2012 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1866 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Raymond THILL, «maître en droit», mit Berufsanschrift in L-1750 Luxemburg, 74, avenue Victor Hugo.

Der Vorsitzende ernennt als Sekretärin Frau Corinne PETIT, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Die Versammlung ernennt als Stimmzähler Herrn Gianpiero SADDI, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

I. Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Anteile und der Gesellschafter beigefügt. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, beziehungsweise ihren Vertretern, sowie dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem amtierenden Notar unterzeichnet. Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde, ne varietur paraphiert, beigebogen, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

II. Daß die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit aller Gesellschafter oder deren Beauftragten, rechtmäßig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung, über deren Inhalt die Gesellschafter informiert wurden, beschließen kann.

III. Daß die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

#### *Tagesordnung*

1.- Neufestsetzung des Prozentsatzes der gezeichneten Anteile durch die drei Anteilhaber in der Generalversammlung vom 25. Mai 2012.

2.- Sonstiges.

Der Vorsitzende erklärt daraufhin die Gründe, welche die Geschäftsführung dazu bewegten der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Nach Diskussion faßt die Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluß:

#### *Beschluss*

Die Gesellschafter beschliessen den Prozentsatz der gezeichneten Anteile durch die drei Anteilhaber in der Generalversammlung vom 25. Mai 2012 neu festzusetzen.

Die Zahl der von jedem Anteilhaber gezeichneten Anteile ist folgende:

- achthundertsiebenundsechzigtausend neunhundert achtunddreißig (867 938) Stammanteile der Klasse A, achthundertsiebenundsechzigtausend neunhundert achtunddreißig (867 938) Stammanteile der Klasse B, achthundertsiebenundsechzigtausend neunhundert achtunddreißig (867 938) Stammanteile der Klasse C, achthundertsiebenundsechzigtausend neunhundert achtunddreißig (867 938) Stammanteile der Klasse D und achthundertsiebenundsechzigtausend neunhundert achtunddreißig (867 938) Stammanteile der Klasse E sind von SPECIAL SITUATIONS VENTURE PARTNERS III STRUCTURED, LP gezeichnet geworden, und sind dem Gesellschaftskapital zugeteilt geworden.

- Siebenhundertsechundsiebzigtausend achthundertsiebzig (776 870) Stammanteile der Klasse A, Siebenhundertsechundsiebzigtausend achthundertsiebzig (776 870) Stammanteile der Klasse B, Siebenhundertsechundsiebzigtausend achthundertsiebzig (776 870) Stammanteile der Klasse C, Siebenhundertsechundsiebzigtausend achthundertsiebzig (776 870) Stammanteile der Klasse D und Siebenhundertsechundsiebzigtausend achthundertsiebzig (776 870) Stammanteile der Klasse E sind von SPECIAL SITUATIONS VENTURE PARTNERS III, LP gezeichnet geworden, und sind dem Gesellschaftskapital zugeteilt geworden.

- Einhundertfünftausend einhundert zweiundneunzig (105 192) Stammanteile der Klasse A, Einhundertfünftausend einhundert zweiundneunzig (105 192) Stammanteile der Klasse B, Einhundertfünftausend einhundert zweiundneunzig (105 192) Stammanteile der Klasse C, Einhundertfünftausend einhundert zweiundneunzig (105 192) Stammanteile der Klasse D und Einhundertfünftausend einhundert zweiundneunzig (105 192) Stammanteile der Klasse E sind von KIERAN INVESTMENT GMBH & Co KG gezeichnet geworden, und sind dem Gesellschaftskapital zugeteilt geworden..

Nach der Neufestsetzung werden die Anteile wie folgt gehalten:

	SSVP III Str	SSVP III	Kieran	
A.....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
B.....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
C.....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
D.....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
E.....	922,278	947,990	129,732	2,000,000
	<u>4,611,390</u>	<u>4,739,950</u>	<u>648,660</u>	<u>10,000,000</u>

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Der unterzeichnete Notar, der Englisch spricht und versteht, bestätigt hiermit, dass auf Anfrage der oben erschienenen Gesellschafter, dieser Akt auf Englisch verfasst wurde und von der deutschen Übersetzung gefolgt ist. Auf Anfrage der gleichen Gesellschafter und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: R. Thill, C. Petit, G. Saggi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 mai 2013. LAC/2013/21623. Reçu douze euros EUR 12,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Référence de publication: 2013066187/148.

(130081928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

### **Hubbell Holdco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 177.330.

#### STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of May.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Wepawaug Canada Corp., a company incorporated under the laws of Nova Scotia, having its registered office at 1300-1969 Upper Water Street, Purdy's Wharf, Tower II, Halifax, Nova Scotia, B3J 3R7, Canada, and registered with the Registrar of Joint Companies under number 3092049, here duly represented by Mrs. Sofia Afonso Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity of which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of a "société à responsabilité limitée" which such party declares to incorporate.

#### **Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company (the "Company"), governed by the present articles of association (the "Articles") and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on "sociétés à responsabilité limitée" (the "Commercial Companies Law").

**Art. 2.** The Company's name is "Hubbell Holdco Luxembourg S.à r.l.".

**Art. 3.** The Company's purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

(4) To hold, develop, manage, promote, transfer, sell, acquire, license, subcontract and/or assign in any way, all or part of intellectual property rights of any nature to any company associated in any way with the Company or third party for such consideration as the Company may think fit;

(5) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

(6) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies as the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates);

(7) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; and

(8) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

### Capital - Shares

**Art. 8.** The Company's share capital is set at GBP 12,985.- (twelve thousand nine hundred eighty-five British Pounds), represented by 12,985.- (twelve thousand nine hundred eighty-five) shares with a nominal value of GBP 1.- (one British Pound) each.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred "inter vivos" to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of Articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

### Management

**Art. 12.** The Company will be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or several category A manager(s) and of one or several category B manager(s). The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed and designated as category A manager or category B manager, and her/his/its/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken at the majority rules set forth in article 16 of the Articles, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and "ad nutum", remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate her/his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his/her/its proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, including at least one category A manager and one category B manager.

Decisions of the board of managers are adopted by the majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto including at least one category A manager and one category B manager.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than 25 (twenty-five). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case 1 (one) general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within 6 (six) months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

### Financial year - Balance sheet

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 January and closes on 31 December.

**Art. 18.** Each year, as of 31 December, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders' number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

### Supervision of the company

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) ("commissaires"), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of Article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors ("réviseurs d'entreprises agréés") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be)

amongst the qualified auditors registered in the Financial Sector Supervisory Commission ("Commission de Surveillance du Secteur Financier")'s public register.

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/her/its/their mandate.

### **Dividend - Reserves**

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 23.** The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

**Art. 24.** The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### **Applicable law**

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31 December 2013.

#### *Subscription - Payment*

Wepawaug Canada Corp., here represented as mentioned above, subscribes to 12,985.- (twelve thousand nine hundred eighty-five) shares. The shares having been fully paid up in cash, so that the amount of GBP 12,985.- (twelve thousand nine hundred eighty-five British Pounds) is at the disposal of the Company.

#### *Description of the contribution*

The contribution made by Wepawaug Canada Corp. against the issuance of shares in the Company is composed of GBP 12,985.- (twelve thousand nine hundred eighty-five British Pounds) in cash.

#### *Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as category A managers:

- Mrs. Agnes Csorgo, born on 27 July 1978, in Hatvan, Hungary, with professional address at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Mrs. Inna Horner, born on 25 October 1980, in Karaganda, Kazakhstan, with professional address at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2) Are appointed as category B managers:

- Mr. Wayne A. Cable, born on 28 March 1956, in New Haven, Connecticut, United-States of America, with professional address at 40 Waterview Drive, Shelton, CT 06484, United States of America; and

- Mrs. Megan C. Preneta, born on 18 May 1974, in New Haven, Connecticut, United-States of America, with professional address at 40 Waterview Drive, Shelton, CT 06484, United States of America.

The managers shall serve for an undetermined duration.

According to article 12 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

3) The Company shall have its registered office at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, this deed has been signed in Esch-sur-Alzette, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le dixième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Wepawaug Canada Corp., une société constituée selon les lois de la Nouvelle-Ecosse, ayant son siège social sis au 1300-1969, Upper Water Street, Purdy's Wharf, Tower II, Halifax, Nouvelle-Ecosse, B3J 3R7, Canada, immatriculée auprès du "Registrar of Joint Companies" sous le numéro 3092049, ici dûment représentée par Mme. Sofia Afonso Da Chao Conde, clerc de notaire, résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire de dresser les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

#### **Dénomination - Objet - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents statuts (les «Statuts») et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la «Loi»), notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

**Art. 2.** La dénomination de la société est "Hubbell Holdco Luxembourg S.à r.l.".

**Art. 3.** L'objet de la Société est:

1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;

2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;

3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;

4) De détenir, mettre en valeur, gérer, promouvoir, transférer, vendre, acquérir, octroyer en licence, sous-traiter et/ou assigner de toute manière, entièrement ou partiellement des droits de la propriété intellectuelle de toute nature à une autre société liée à la Société or un tiers comme la société jugera utile;

5) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;



6) D'octroyer à toute société holding, filiale, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou à toute société appartenant au même groupe de sociétés (les «Affiliées»), tous concours, prêts, avances ou garanties (dans ce dernier cas, même en faveur d'un tiers-prêteur des Affiliées);

7) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; et

8) De manière générale, de faire toute chose que la Société juge circonstanciel ou favorable à la réalisation des objets ci-dessus décrits ou à l'un quelconque d'entre eux.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** La Société a son siège social établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises par la Loi.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées des associés ou de l'associé unique (selon le cas).

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à 12.985.- GBP (douze mille neuf cent quatre-vingt-cinq Livres britanniques) représenté par 12.985.- (douze mille neuf cent quatre-vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 1.- GBP (une Livre britannique) chacune.

Le montant du capital social peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas), adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel aux nombres de parts qu'il détient.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 11.** La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) par décision adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts, à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de même catégorie en proportion de sa participation dans le capital social ou de la catégorie de parts sociales concernée, représentée par ses parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des réserves disponibles à cet effet, et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

## Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés de la Société.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et désigné(s) comme gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B, et sa/leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) peut, «ad nutum» et à tout moment, révoquer ou remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social de la Société dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance, ou le gérant unique (selon le cas) peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) «ad hoc» qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) détermine les pouvoirs, les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui en cas d'égalité de voix, aura un vote prépondérant. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance sera présidé par un gérant présent et nommé à cette fonction. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation donnée par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 2 (deux) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toute convocation devra spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

La réunion du conseil de gérance se tiendra valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Une convocation spécifique n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance qui se tiendront à l'heure et au lieu précisés dans d'une précédente résolution du conseil de gérance.

Tout gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer simultanément.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si la majorité des gérants y est présente ou représentée, dont au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants participant au conseil ou y étant représentés, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites dans un procès-verbal, qui est signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B conjointement. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B conjointement.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans de tels cas, les résolutions écrites peuvent soit être documentées dans un seul et même document, soit dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Aucun gérant ne contracte en raison de ses fonctions d'obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

### Assemblée générale des associés

**Art. 15.** En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas une assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les 6 (six) mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand-Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées et des résolutions écrites d'associés sont proposées par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite convoquant une assemblée générale et indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles sont prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou sur première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée, et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats concluent entre l'associé unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 décembre, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes du (des) gérant(s), du (des) commissaire(s) (s'il en existe) et du (des) associé(s) envers la société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période, et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) aux comptes pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) nommés par l'assemblée générale des associées ou l'associé unique (selon le cas), parmi les membres inscrits au registre public des réviseurs d'entreprises agréés tenu par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel qu'augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil d'un dixième.

L'assemblée des associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peut décider à tout moment que l'excédent sera distribué entre les associés au titre de dividendes au pro rata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas), peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

**Art. 24.** L'assemblée générale des associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois-quarts du capital social devra désigner un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des liquidateurs et leur rémunération.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

### Loi applicable

**Art. 25.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 31 décembre 2013.

#### *Souscription - Paiement*

Wepawaug Canada Corp., ici représentée comme mentionné ci-dessus, souscrit aux 12.985.- (douze mille neuf cent quatre-vingt-cinq) parts sociales. Les parts sociales ont été entièrement payés par apport en numéraire, de sorte que la somme de 12.985.- GBP (douze mille neuf cent quatre-vingt-cinq livres britanniques) est à la disposition de la Société.

#### *Description de l'apport*

L'apport fait par Wepawaug Canada Corp. en échange de l'émission des parts sociales de la Société consiste en la somme de 12.985.- GBP (douze mille neuf cent quatre-vingt-cinq livres britanniques).

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Résolutions de l'associé*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de catégorie A:

- Agnes Csorgo, née à Hatvan, Hongrie, le 27 juillet 1978, résidant professionnellement au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Inna Horner, née à Karaganda, Kazakhstan, le 25 octobre 1980, résidant professionnellement au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2) Sont nommés gérants de catégorie B de la Société:

- Wayne A. Cable, né à New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique, le 28 mars 1956, résidant professionnellement au 40, Waterview Drive, Shelton, CT 06484 États-Unis d'Amérique; et

- Megan C. Preneta, née à New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique, le 18 mai 1974, résidant professionnellement au 40, Waterview Drive, Shelton, CT 06484 États-Unis d'Amérique.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 12 des Statuts, la Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

3) Le siège social de la Société est établi au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare que sur demande de la personne comparante, les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date figurant au commencement de ce document.

Le document ayant été lu au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 mai 2013. Relation: EAC/2013/6400. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013066188/558.

(130081136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

**Hill Street Luxembourg LLP S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 177.336.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen,  
on the sixteenth day of the month of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) "HILL STREET LUXEMBOURG a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed enacted by the undersigned notary as of today and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

here represented by Mr Yvon HELL, expert comptable, having his professional address at 13, avenue du Bois, L-1371 Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in London, on 15 May 2013, and

2) "HILL STREET LUXEMBOURG GP", a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Grand Duchy

of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed enacted by the undersigned notary as of today and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

here represented by Mr Yvon HELL, prenamed,  
by virtue of a proxy, given in London, on 15 May 2012.

Said proxies, initialled "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their here above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société en commandite par actions which they declare organized among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

### **1. Corporate form/Name/Duration.**

1.1 There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "HILL STREET LUXEMBOURG LLP S.C.A." (the "Company") which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "1915 Law"), as well as by the present articles of incorporation.

1.2 The Company is established for an unlimited duration.

### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Manager (as defined below);

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company.

The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.

### **3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect

interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Liability of the manager.** The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The holders of Ordinary Shares (as defined below) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

#### **5. Share capital.**

5.1 The Company has a share capital of THIRTY-ONE THOUSAND EUROS (31'000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares divided into three hundred and nine (309) ordinary shares (the "Ordinary Shares") [actions de commanditaire] and one (1) management share (the "Management Share") [action de commandité] with a par value of ONE HUNDRED EUROS (100.- EUR) each (all shares together referred to as the "Shares"). The Management Share shall be held by "HILL STREET LUXEMBOURG GP", prenamed, as unlimited shareholder (actionnaire commandité).

5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.6 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

5.7 All shares of the Company shall be issued in registered form.

5.8 A register of registered shares shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of shares held by him.

5.9 The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences his right of ownership of such registered shares.

5.10 Any share certificates shall be signed by the Manager.

5.11 The Manager may accept and enter in the register of registered shares a transfer on the basis of any appropriate document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee. Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company from time to time.

5.12 The Management Share(s) held by the Manager is (are) freely transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

5.13 The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint a single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

5.14 The Company shall accept, upon the simple declaration by a holder of a security interest in all or part of the shares of the Company of the occurrence of an event that allows for the execution of such guarantee, such declaration

as evidence for a share transfer and record such share transfer in the register of registered shares without the prior consent or the prior notification of the grantor or prior notification of the shareholder concerned.

#### **6. Authorized capital.**

6.1 The Company has an un-issued but authorised capital of a maximum amount of FIFTY MILLION EUROS (50.000.000,- EUR) to be used in order to issue new Shares or to increase the nominal value of the Shares.

6.2 The sole purpose of the above authorised capital is to allow the issue of new Shares or the increase of the nominal value of the existing Shares in exchange of contribution in cash or in kind made by the Shareholders in execution of the capital calls made by the Manager.

6.3 The Manager is authorised to increase, during a period of five years after the date of publication of the Articles, in one or several steps, as it may determine from time to time in its discretion, the subscribed share capital. The authorisation may be renewed for a new period of maximum five years by resolution of the Manager. The Manager is specially authorised to issue the new Shares without reserving for the existing Shareholders the preferential right to subscribe for new Shares.

6.4 These new Shares may be subscribed in accordance with the terms and conditions determined by the Manager.

6.5 In particular, the Manager may decide to issue the new Shares subject to the constitution of a share premium, the amount and the allocation of which will be freely decided by the Manager.

6.6 The Manager may also determine the date of the issue and the number of new Shares having to be eventually subscribed and issued. It may proceed to such increase without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the new shares under issuance.

6.7 The Manager may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for new Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

6.8 The Manager shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the Manager, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

6.9 Upon cash increase of the share capital of the Company by the Manager within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised capital specified in article 6.1 of the Articles shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in articles 5 and 6 of the Articles will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of share capital.

#### **7. Management.**

7.1 The Company shall be managed by the company "HILL STREET LUXEMBOURG GP", prenamed (herein referred to as the "Manager").

7.2 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company or in the event the Manager is dismissed or resigns for legitimate cause, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board (as defined below) as provided for in Article 8.1 hereof appoints an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles, a successor manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

7.3 Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

7.4 The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

7.5 All powers not expressly reserved by law or by these articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

7.5 Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the sole signature of the Manager or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

#### **8. Supervisory board.**

8.1 The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board»), comprising at least three (3) members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these articles of incorporation, exceed the powers of the Manager.

8.2 The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six (6) years. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

8.3 The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

8.4 A notice in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth



in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

8.5 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if the members of the Supervisory Board are convened to the meeting in accordance with the above described procedure and if at least the majority of the members are present or represented.

8.6 No notice shall be required in case all the members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of such Supervisory Board or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board.

8.7 Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

8.8 Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

8.9 Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The resolution supported by the chairman will be adopted, if votes are even.

8.10 Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. All such documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

8.11 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**9. Art. 9.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

#### **10. Decision of the shareholders.**

10.1 The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

10.2 General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

10.3 The annual general meeting shall be held on the second Tuesday of June of each year at 10.00 a.m. at the registered office or at a place specified in the notice of meeting.

10.4 If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

10.5 Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

#### **11. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits.**

11.1 The Company's year commences on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>th</sup> of the same year.

11.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten per cent (10%) of the subscribed share capital.

11.3 The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

11.4 Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

**12. Amendments of the articles.** Subject to the approval of the Manager, these articles may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the 1915 Law.

**13. Dissolution - Liquidation.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

### Subscription and payment

The capital has been subscribed as follows:

Name of Subscribers	Number of subscribed shares
1.- "HILL STREET LUXEMBOURG GP", prenamed; . . . . .	1 Management Share
2.- "HILL STREET LUXEMBOURG", prenamed; . . . . .	309 Ordinary Shares
TOTAL: THREE HUNDRED AND TEN Shares . . . . .	310 Shares

The value of the three hundred and ten (310) shares so subscribed are fully paid up in cash so that the aggregate amount of THIRTY-ONE THOUSAND EUROS (31,000.- EUR) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### Transitional dispositions

- 1) The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on 31 December 2013.
- 2) The first annual general meeting of shareholders shall take place in June 2014.

### Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand one hundred euros.

### Shareholders' resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders have resolved that:

I. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a period of six (6) years.

a) Mr Yvon HELL, expert comptable, born in Strasbourg (France), on 30 June 1957, with professional address at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg;

b) Mr. Dominique DELABY, company manager, born in Marcq-en-Baroeul (France), on 08 April 1955, with professional address at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, and

c) Mr Alain SCHIBL, company manager, born in Lausanne (Switzerland), on 8 January 1966, with professional address at 16, Boltons Court, 216-222 Old Brompton Road, GB-London SW5 0BZ (United Kingdom).

II. The registered office of the Company shall be at 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that upon request of the above-appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with Us the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seizième jour du mois de mai.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1) «HILL STREET LUXEMBOURG», une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, constituée en date de ce jour suivant acte reçu par le notaire soussigné et dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Monsieur Yvon HELL, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 15 mai 2103;

2) «HILL STREET LUXEMBOURG GP», une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, constituée en date de ce jour suivant acte reçu par le notaire soussigné et dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Monsieur Yvon HELL, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 15 mai 2013.

Les procurations signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte de constitution d'une société en commandite par actions qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

### **1. Forme/Dénomination sociale/Durée.**

1.1 Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de «HILL STREET LUXEMBOURG LLP S.C.A.» (la "Société"), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée ("Loi de 1915"), ainsi qu'aux présents statuts.

1.2 La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par son Gérant (tel que définit ci-dessous);

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés commanditaires de la Société prise en conformité avec ces Statuts et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant.

### **3. Objet.** L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que le Gérant estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Gérant estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autres titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Responsabilité du gérant commandité.** Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société. Les porteurs d'Actions Ordinaires (telles que définies ci-dessous) s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions, divisées en trois cent neuf (309) actions ordinaires (les "Actions Ordinaires") [actions de commanditaire] et une (1) action de commandité (l'Action de Commandité) ayant chacune une valeur nominale CENT EUROS (100.- EUR) chacune (toutes ensemble les «Actions»). L' Action de Commandité sera détenue par «HILL STREET LUXEMBOURG GP», précitée, actionnaire commandité de la Société.

5.2 Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

5.3 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Actionnaires conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.4 La Société peut, sans restriction, accepter de Vequity ou d'autres contributions sans émettre des nouvelles Actions ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Actionnaires conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.5 Toutes les Actions ont des droits égaux.

5.6 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Actions conformément à la Loi de 1915.

5.7 Toutes les Actions seront émises sous forme nominative.

5.8 Un registre des Actions nominatives sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tels qu'ils ont été communiqués à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

5.9 Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'Action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des Actions nominatives.

5.10 Tous les certificats d'Actions seront signés par le Gérant.

5.11 Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des Actions nominatives un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire. Tout actionnaire devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre des Actions nominatives. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le registre des actions nominatives par le biais d'une communication écrite à la Société.

5.12 L'Action (les Actions) de Commandité appartenant au Gérant peut (peuvent) être librement cédée(s) à un gérant remplaçant ou supplémentaire, responsable de manière illimitée.

5.13 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété de l'Action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'Action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'Action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'Action.

5.14 La Société s'engage à accepter, sur simple déclaration, faite par le titulaire de la garantie portant sur tout ou partie des actions nanties de la Société, de la survenance d'un événement permettant l'exécution de cette garantie, que cette déclaration constitue la preuve du transfert de propriété des actions, et s'engage à enregistrer la cession des actions nanties dans le registre des actionnaires de la Société, sans l'accord préalable et sans avoir informé préalablement le garant ou l'actionnaire dont les actions sont nanties.

#### **6. Capital autorisé.**

6.1 La Société a un capital non émis mais autorisé d'un montant maximum de cinquante millions d'euros (50.000.000,- EUR) devant être utilisé afin d'émettre de nouvelles actions ou d'augmenter la valeur nominale des Actions.

6.2 Ce capital autorisé a pour seul objectif de permettre la création d'Actions nouvelles à émettre ou l'augmentation de la valeur nominale des Actions existantes en contrepartie d'apports en numéraire ou en nature effectués par les Actionnaires en exécution des appels de fonds auxquels le Gérant Commandité aura procédé.

6.3 Le Gérant Commandité pourra augmenter le capital social souscrit pendant une période de cinq ans après la date de publication des Statuts, en une ou plusieurs étapes, selon sa décision discrétionnaire. L'autorisation peut être renouvelée pour une nouvelle période maximale de cinq ans par résolution du Gérant Commandité. Le Gérant Commandité est autorisé spécialement à émettre de nouvelles Actions sans réserver aux Actionnaires existants le droit préférentiel de souscrire aux nouvelles Actions.

6.4 Ces nouvelles Actions pourront être souscrites, aux termes et conditions déterminés par le Gérant Commandité.

6.5 Le Gérant Commandité peut décider en particulier d'émettre les nouvelles Actions avec prime d'émission. Le montant et l'affectation de cette prime d'émission seront déterminés à la discrétion du Gérant Commandité.

6.6 Le Gérant Commandité déterminera également la date d'émission et le nombre d'Actions devant être, le cas échéant, souscrites et émises. Il pourra procéder à cette augmentation sans délivrer aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les nouvelles parts à émettre.

6.7 Le Gérant Commandité pourra déléguer à toute personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter des souscriptions et la réception des paiements pour les Actions nouvelles représentant tout ou partie des montants augmentés du capital social.

6.8 Le Gérant Commandité désignera la personne à qui sera délégué le pouvoir de comparaître devant notaire aux fins de constater authentiquement l'émission des Actions nouvelles et l'augmentation du capital, sur présentation des pièces justificatives de la décision du Gérant Commandité, en ce comprise la délégation de pouvoir, ainsi que les souscriptions et libérations des Actions nouvelles.

6.9 Lors de chaque augmentation du capital social de la Société effectuée par le Gérant Commandité dans les limites du capital autorisé, le montant du capital autorisé précisé à l'article 6.1 des Statuts sera considéré comme diminué du montant correspondant à cette augmentation. En conséquence, les montants précisés aux articles 5 et 6 des Statuts seront ainsi modifiés en vertu d'un acte notarié constatant l'augmentation de capital.

## **7. Gérance.**

7.1 La Société sera administrée par la société «HILL STREET LUXEMBOURG GP», prénommée (dans cet acte le «Gérant»).

7.2 En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, ou en cas où le Gérant est rejeté ou démissionne pour une cause légitime, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous), suivant l'article 8.1, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents ou de pure administration, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

7.3 Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

7.4 Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

7.5 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous) de la Société appartiennent au Gérant.

7.6 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle(auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

## **8. Conseil de Surveillance.**

8.1 Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

8.2 Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

8.3 Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

8.4 Une notification par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins huit (8) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des

réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

8.5 Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer ou agir valablement que si ses membres ont été convoqués à la réunion du Conseil de Surveillance selon la procédure décrite ci-dessus et si au moins la majorité des membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés.

8.6 Aucune notification ne sera requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés lors d'une réunion du Conseil de Surveillance ou dans le cas de décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance.

8.7 Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

8.8 Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

8.9 Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des votes, le président aura voix prépondérante.

8.10 Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre mode de communication analogue. Tous ces documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

8.11 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

**9. Art. 9.** Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

#### **10. Décisions des actionnaires.**

10.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

10.2 L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par un avis donné par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion à chaque actionnaire à l'adresse des actionnaires telle qu'inscrite au registre des actions nominatives.

10.3 L'assemblée générale annuelle se réunit le second mardi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

10.4 Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

10.5 D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

#### **11. Année sociale.**

11.1 L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

11.2 Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cents (10%) du capital social souscrit.

11.3 L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

11.4 Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

**12. Modifications des statuts.** Les présents statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi de 1915.

**13. Dissolution - Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur rémunération.

*Souscription - Libération*

Le capital a été souscrit comme suit:

Noms des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites
1.- «HILL STREET LUXEMBOURG GP» predesignee; . . . . .	1 Action de Commandite
2.- «HILL STREET LUXEMBOURG», predesignee; . . . . .	309 Actions Ordinaires
TOTAL: TROIS CENT DIX ACTIONS . . . . .	310 ACTIONS

Les trois cent dix (310) actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme totale de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.
- 2.- La première assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra en juin 2014.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à mille cent euros.

*Résolutions des actionnaires*

Et aussitôt les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

I. Les personnes suivantes sont nommées en tant que membres du Conseil de Surveillance pour une période de six (6) ans:

a) Monsieur Yvon HELL, expert-comptable, né à Strasbourg (France), le 30 juin 1957, avec adresse professionnelle au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg;

b) Monsieur Dominique DELABY, dirigeant de société, né à Marcq-en-Baroeul (France), le 8 avril 1955, avec adresse professionnelle au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg; et

c) Monsieur Alain SCHIBL, dirigeant de société, né à Lausanne (Suisse), le 8 janvier 1966, demeurant au 16, Boltons Court, 216-222 Old Brompton Road, GB-London SW5 0BZ (Royaume-Uni).

II. Le siège social de la Société est établi au 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous le notaire.

Signé: Y. HELL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 mai 2013. Relation: EAC/2013/6495. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013066199/566.

(130081447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

**Lepanto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 96.844.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEPANTO S.A.

Louis VEGAS-PIERONI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013065525/12.

(130081167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

**VIII City Place House Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 13.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 154.408.

—

Par résolutions signées en date du 17 mai 2013, l'associé unique a décidé

- d'acter et d'accepter la démission de Gérard Becquer de son mandat de gérant avec effet au 14 mai 2013 et de nommer Peggy Murphy, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet au 14 mai 2013, et pour une durée indéterminée.

- De modifier l'adresse professionnelle de Thierry Drinka, Gérant, du 6 rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg au 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013065082/16.

(130079822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

---

**Arclin Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.918.

—

Par résolutions signées en date du 16 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Démission du Gérant suivant à partir du 15 mai 2013:

Me Pamela Morag Valasuo

2. Nomination du nouveau Gérant suivant à partir du 15 mai 2013 pour une durée indéterminée:

Mr Martin Paul Galliver, né le 15 Juin 1980 à Monaco, ayant son adresse professionnelle à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

*Pour la Société*

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2013065178/19.

(130080616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---

**HD Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 28.980,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.723.

—

En date du 16 mai 2013, l'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Révocation de Martinus Cornelis Johannes Weijermans, du poste de gérant B;

- Nomination de Christiaan van Arkel, né le 21 mars 1973 à Bangkok, Thaïlande, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HD Luxembourg Finance S.à r.l.

Christiaan van Arkel

Gérant B

Référence de publication: 2013065421/17.

(130080560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2013.

---